

Observation n°68

Déposé le 20 Juillet 2022

Par Chapelle Amaury

Avis très défavorable.

Alors que l'actualité récente montre l'efficacité contestable de la production d'électricité à base de vent, ce nouveau parc est particulièrement mal situé, à proximité immédiate du parc régional des Grands causses, riche d'une faune aussi riche que rare, et menacée par ces moulins de presque deux-cent mètres de haut. Les vautours qui peuplent cette région, animaux protégés, sont particulièrement vulnérables.

Si la commune de Peyreleau, à laquelle je suis attaché, ne fait pas partie des six kilomètres autour de la zone d'implantation, les nuisances seront bien réelles, sur les vautours d'une part, qui ne connaissent pas cette limite administrative, sur les paysages sauvages visibles depuis les corniches du Causse noir d'autre part. La commune de Verrières est dans le prolongement optique des Gorges de la Jonte, et d'une partie des gorges du Tarn, l'impact sera donc violent sur les touristes et habitants de cette région.
